



DECLARATION LIMINAIRE CTL du 16 juin 2022

Monsieur le Président,

En cette période d'élections, nous rappelons que tout au long de son histoire, Force Ouvrière est restée indépendante et ancrée sur sa légitimité syndicale. Cela ne nous a jamais empêché d'exprimer clairement et sans ambiguïté notre détermination à préserver les principes républicains, laïcs et universalistes, et ce, hors de toute emprise politique.

Nous réaffirmons nos revendications et, en particulier, celles concernant l'augmentation de nos traitements, une réelle reconnaissance de notre travail dans les faits, le rétablissement d'une fiscalité plus progressive mettant à contribution les hauts revenus et les revenus financiers ainsi que le maintien d'une Fonction publique sous Statut et des services publics dignes de ce nom.

Nous réaffirmons aussi notre détermination à combattre toute réforme des retraites visant à supprimer les régimes existants fondés sur la solidarité intergénérationnelle et à reculer l'âge de départ (âge légal, âge pivot ou d'équilibre, durée de cotisation).

FO DGFIP continuera de défendre sans relâche les missions de la DGFIP et les intérêts matériels et moraux des personnels. Nous réaffirmons l'utilité sociale, économique, budgétaire et démocratique de toutes nos missions.

Nous refusons que notre administration continue d'être considérée comme une variable d'ajustement budgétaire, réservoir principal des suppressions d'emplois !

Alors que le **grand remue-ménage** du NRP produit aujourd'hui tous ses effets avec la disparition du SIP d'Embrun, du SIE de Briançon, des trésoreries de ST-Jean St-Nicolas, Saint-Bonnet, Guillemestre, l'Argentière et ceux prévisibles avec les futures fermetures annoncées en 2023 de Tallard, Veynes et Laragne, le DG nous propose maintenant le **grand remue-ménages**, dans le cadre du futur nouveau contrat d'objectifs et de moyens (COM).

Très justement, nous exigeons comme moyens d'avoir des emplois supplémentaires !!!

Si le DG souhaite nous refaire le coup du DOS (Document d'orientation stratégique) initié par M. Parini à l'époque de la fusion, ce sera sans nous !

S'il s'agit d'une nouvelle pseudo démarche participative, poudre aux yeux qui ne cache pas la situation problématique de notre administration, ce sera sans nous !

S'il s'agit de solliciter la participation des agents pour mieux faire l'inverse derrière et encore plus détruire la DGFIP, ce sera sans nous !

Si le but est de supprimer encore plus d'emplois, ce sera sans nous !

Et nous sommes persuadés que ce sera aussi sans les personnels!

Quant au télétravail, il n'a pas été développé pour favoriser l'articulation vie professionnelle et vie personnelle mais à cause de la Covid ! Et parce que cela marche ! Et parce que la productivité des agents est encore meilleure ! Et parce que l'administration fait des économies !

Si le souhait du DG est réellement de favoriser cette articulation, alors il ne faut pas faire le NRP qui éloigne les agents de leur lieu de vie et leur procure des tracasseries supplémentaires dans leur vie personnelle et familiale, malgré le télétravail !!

Sur la parité, un bout de chemin a été réalisé, tout n'est pas noir comme nous l'avons vu au dernier CTL, mais il reste beaucoup à faire. Plus le grade est élevé, plus la proportion de femmes est faible...

Environ 60 % de femmes dans les catégories B et C dans les effectifs de la DDFIP des Hautes Alpes, mais plus les grades montent, moins elles sont nombreuses, les chiffres parlent d'eux-mêmes...

Pour favoriser la promotion des femmes, il existe une solution facile et efficace à mettre en place, que seule FO DGFIP revendique depuis la création de la DGFIP : la possibilité pour les promus de C en B d'être affectés dans leur département d'origine, s'ils le souhaitent, ce que certains ont appelé le droit au retour ! Voilà une mesure qui à coup sûr favoriserait la promotion sociale des femmes. Que la DG la mette en place plutôt qu'une nouvelle page sur Ulysse !